

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 169 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Laurent BELSOLA - Nassera BENMARNIA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Jacques BOUDON - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Romain BRUMENT - Romain BUCHAUT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Jean-Pierre CESARO - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Pascal CHAUVIN - Sophie CHAVE - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Sylvaine DI CARO - Alexandre DORIOLE - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Chantal GARCIA - Eric GARCIN - Audrey GARINO - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Frédéric GIBELLOT - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Stéphane LE RUDULIER - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Richard MALLIE - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Grégory PANAGOUDIS - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Philippe PIGNON - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michèle RUBIROLA - Michel RUIZ - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Julie ARIAS représentée par Vincent GOYET - Sophie ARRIGHI représentée par Frédéric GUELLE - Gérard AZIBI représenté par Roland CAZZOLA - Mireille BALLETTI représentée par Sarah BOUALEM - Marie BATOUX représentée par Jessie LINTON - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Bernard DEFLESSELLES - Mireille BENEDETTI représentée par Jean-Yves SAYAG - Moussa BENKACI représenté par Sylvaine DI CARO - Julien BERTEI représenté par Romain BRUMENT - Kyané BIANCO représentée par Stéphanie FERNANDEZ - Nadia BOULAINSEUR représentée

par Gilbert SPINELLI - Valérie BOYER représentée par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Christian BURLE représenté par Roland MOUREN - Gaby CHARROUX représenté par Gérard FRAU - Marie-Ange CONTE représentée par Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Frédéric CORNAIRE représenté par Philippe LEANDRI - Robert DAGORNE représenté par Georges CRISTIANI - Bernard DESTROST représenté par Lionel DE CALA - Vincent DESVIGNES représenté par Vincent LANGUILLE - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Patrick GHIGONETTO représenté par Jean-Pierre GIORGI - Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY - Magali GIOVANNANGELI représentée par Christian PELLICANI - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Hatab JELASSI représenté par Frédéric VIGOUROUX - Sophie JOISSAINS représentée par Francis TAULAN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE représenté par Emilie CANNONE - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Nathalie LEFEBVRE représentée par Nathalie TESSIER - Gisèle LELOUIS représentée par Cédric DUDIEUZERE - Camélia MAKHLOUFI représentée par Corinne BIRGIN - Remi MARCENGO représenté par Serge PEROTTINO - Caroline MAURIN représentée par Alexandre DORIOL - Hervé MENCHON représenté par Christine JUSTE - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Claudie MORA représentée par Nicole JOULIA - Patrick PAPPALARDO représenté par Guy TEISSIER - Didier PARAKIAN représenté par Pierre LAGET - Roger PELLENC représenté par Pascal MONTECOT - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Claude PICCIRILLO représenté par Jean-Pascal GOURNES - Patrick PIN représenté par Yves MESNARD - Bernard RAMOND représenté par Régis MARTIN - Maryse RODDE représentée par Didier KHELFA - Pauline ROSSELL représentée par Olivia FORTIN - Alain ROUSSET représenté par Danielle MENET - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par André MOLINO - Jean-Marc SIGNES représenté par Anne MEILHAC - Laurent SIMON représenté par Danielle MILON - Anne VIAL représentée par Perrine PRIGENT - Jean-Louis VINCENT représenté par Jean-Christophe GRUVEL - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Marc FERAUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eléonore BEZ - Mathilde CHABOCHE - Agnès FRESCHEL - Samia GHALI - Sophie GRECH - Sébastien JIBRAYEL - Michel LAN - Bernard MARANDAT - Marie MICHAUD - Férouz MOKHTARI - Christian NERVI - Frank OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Benoît PAYAN - René RAIMONDI - Valérie SANNA - Marie-France SOURD GULINO - Etienne TABBAGH - Françoise TERME.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Pierre HUGUET représenté à 15h45 par Cédric JOUVE - Marion BAREILLE représentée à 15h45 par David GALTIER - Martial ALVAREZ représenté à 15h53 par François BERNARDINI - Véronique MIQUELLY représentée à 16h00 par Solange BIAGGI - Eric GARCIN représenté à 16h09 par Christian DELAVET.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Laure-Agnès CARADEC à 14h28 - Didier REAULT à 14h28 - Roger GUICHARD à 15h14 - Georges ROSSO à 15h15 - Christine JUSTE à 15h21 - Isabelle ROVARINO à 15h22 - Audrey GARINO à 15h22 - Jessie LINTON à 15h22 - Richard DONA à 15h22 - Christian PELLICANI à 15h22 - Vincent KORNPROBST à 15h23 - Loïc GACHON à 15h23 - Jean-Marc COPPOLA à 15h23 - Daniel AMAR à 15h24 - Anne Marie D'ESTIENNES D'ORVES à 15h25 - Michèle RUBIROLA à 15h26 - Laurent BELSOLA à 15h45 - Lisette NARDUCCI à 15h46 - Jean-Pierre SERRUS à 15h56 - Sophie AMARANTINIS à 16h00 - Eric CASADO à 16h00 - Grégory PANAGOUDIS à 16h00 - René-Francis CARPENTIER à 16h00 - Chantal GARCIA à 16h00 - Sophie CAMARD à 16h08 - Anne MEILHAC à 16h09 - Olivia FORTIN à 16h09 - Christian AMIRATY à 16h09 - Sophie GUERARD à 16h13 - Philippe CHARRIN à 16h13 - Richard MALLIE à 16h14 - Claude FERCHAT à 16h17 - Yves MESNARD à 16h18 - José MORALES à 16h18.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-026-16477/24/CM

**■ Compte administratif de l'exercice 2023 - Budgets annexes
"assainissement"
93738**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Suite à l'élection du Président de séance pour le vote des comptes administratifs, la Présidente ne prenant pas part au vote quitte l'hémicycle.

Le Conseil de la Métropole doit se prononcer sur le compte administratif des budgets annexes de la compétence « assainissement » pour l'exercice 2023.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le compte administratif de l'exercice 2023 pour ce budget annexe.

Un rapport de présentation des comptes administratifs 2023 est annexé à la présente délibération.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance du document budgétaire relatif à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le compte administratif précité, de prendre la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2023 relatifs aux budgets annexes compétence « assainissement »
- Le compte de gestion 2023 produit par Monsieur le Receveur des Finances.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Article 1 :

Constate et arrête, pour le budget annexe « CT1 – assainissement », les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le compte administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement de l'exercice : 2023	Résultat de l'exercice : 2023	Résultats de clôture : 2023
Exploitation	39 869 036,12 €	- 9 580 855,59 €	11 249 170,64 €	41 537 351,17 €
Investissement	- 9 580 855,59 €		- 2 137 546,77 €	- 11 718 402,36 €
TOTAL	30 288 180,53 €	- 9 580 855,59 €	9 111 623,87 €	29 818 948,81 €

Article 2 :

Constate et arrête, pour le budget annexe « CT2 – assainissement », les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le compte administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement de l'exercice : 2023	Résultat de l'exercice : 2023	Résultats de clôture : 2023
Exploitation	11 094 307,64 €		510 096,03 €	11 604 403,67 €
Investissement	303 826,66 €		- 2 742 839,52 €	- 2 439 012,86 €
TOTAL	11 398 134,30 €	- €	- 2 232 743,49 €	9 165 390,81 €

Article 3 :

Constate et arrête, pour le budget annexe « CT3 – assainissement », les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le compte administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement de l'exercice : 2023	Résultat de l'exercice : 2023	Résultats de clôture : 2023
Exploitation	1 395 857,16 €		564 514,45 €	1 960 371,61 €
Investissement	787 135,32 €		- 3 701 876,93 €	- 2 914 741,61 €
TOTAL	2 182 992,48 €	- €	- 3 137 362,48 €	954 370,00 €

Article 4 :

Constate et arrête, pour le budget annexe « CT4 – assainissement », les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le compte administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement de l'exercice : 2023	Résultat de l'exercice : 2023	Résultats de clôture : 2023
Exploitation	2 424 037,93 €		- 2 461 098,33 €	- 37 060,40 €
Investissement	587 644,79 €		1 978 341,75 €	2 565 986,54 €
TOTAL	3 011 682,72 €	- €	482 756,58 €	2 528 926,14 €

Article 5 :

Constate et arrête, pour le budget annexe « CT5 – assainissement », les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le compte administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement de l'exercice : 2023	Résultat de l'exercice : 2023	Résultats de clôture : 2023
Exploitation	5 991 944,50 €	- 1 066 674,31 €	1 832 587,04 €	6 757 857,23 €
Investissement	- 11 141 789,96 €		3 683 777,84 €	- 7 458 012,12 €
TOTAL	- 5 149 845,46 €	- 1 066 674,31 €	5 516 364,88 €	- 700 154,89 €

Article 6 :

Constate et arrête, pour le budget annexe « CT6 – assainissement », les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le compte administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement de l'exercice : 2023	Résultat de l'exercice : 2023	Résultats de clôture : 2023
Exploitation	4 107 882,47 €	- 2 000 000,00 €	1 865 432,89 €	3 973 315,36 €
Investissement	- 185 518,11 €		1 536 839,67 €	1 351 321,56 €
TOTAL	3 922 364,36 €	- 2 000 000,00 €	3 402 272,56 €	5 324 636,92 €

Article 7 :

Donne acte à Madame la Présidente de la présentation faite des comptes administratifs de l'exercice 2023 des budgets annexes de la compétence « assainissement ».

Article 8 :

Reconnaît l'adéquation parfaite entre les résultats de clôture, ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les comptes de gestion 2023 de Monsieur le Receveur des Finances et ceux constatés dans les comptes administratifs 2023.

Article 9 :

Le présent rapport est adopté et sont déclarées tenues pour lues les annexes des comptes administratifs des budgets annexe de la compétence « assainissement ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Budget et Finances,
Stratégie financière,
Contractualisation avec l'Etat et les collectivités

Didier KHELFA